



Politique de confidentialité du PMU

En vigueur depuis le 25 mai 2018, mise à jour le 30/07/2020

Introduction

Le PMU est une entreprise qui commercialise des jeux et paris dans son réseau de points de vente, sur hippodrome, à distance et sur Internet. Le PMU est responsable de vos données personnelles, et s'attache à leur assurer un haut niveau de protection. Dans ce document, le PMU vous présente sa politique de confidentialité, dont l'objectif est de vous fournir une information simple, claire, et complète sur la collecte et l'usage de vos données personnelles.

Le PMU s'engage à respecter la confiance que vous lui accordez en se conformant aux réglementations en vigueur concernant la protection de vos données personnelles, à savoir le Règlement Général sur la Protection des Données « RGPD » n°2016/679 du 27 avril 2016 et la loi relative à l'informatique, aux fichiers et libertés modifiée du 6 janvier 1978 relative à la protection des données personnelles.

En tant que responsable du traitement de vos données personnelles, le PMU définit la manière dont vos données personnelles sont recueillies et les finalités de leur traitement.

Le PMU suit les évolutions en la matière et pourra être amené à adapter ses services et systèmes, et ainsi à faire évoluer cette politique de confidentialité afin de conserver un standard élevé et adapté concernant la protection de vos données personnelles.

Nous vous recommandons de consulter cette rubrique régulièrement.

La présente politique de confidentialité s'applique à l'ensemble des sites internet, des applications de prise de paris et d'information, des jeux et paris, des opérations promotionnelles et de communication quels qu'en soient les moyens techniques, ainsi qu'à toutes autres initiatives du PMU, dans le cadre desquelles des données personnelles sont traitées.

Dans quels cas vos données personnelles sont-elles collectées ?

Le PMU est amené à collecter vos données personnelles notamment lorsque vous utilisez les services suivants :

- pour ouvrir et utiliser un compte de jeu PMU / myPMU et utiliser ses fonctionnalités ;
- pour échanger avec le service client et les autres parieurs ;

- pour parrainer quelqu'un ou/et lorsque vous êtes parrainé ;
- pour gérer les paiements sur votre compte de jeu PMU / myPMU;
- pour participer à une opération promotionnelle, jeu, concours, tirage au sort ;
- pour communiquer avec vous ;
- pour obtenir le paiement de votre gain en point de vente ;
- pour vous permettre de jouer de façon responsable ;
- pour certaines transactions en point de vente atteignant un montant que nous portons à votre connaissance ;
- pour gérer les points de vente PMU.

Le PMU s'attache à ne collecter que les données qui lui sont absolument nécessaires au regard du service considéré.

Lorsque vous choisissez de ne pas communiquer certaines données personnelles, il est possible que vous n'ayez pas / plus accès à certains services proposés.

Dans ce document :

- l' « **Autorité** » réfère à l'ARJEL jusqu'au 31/12/2019, puis à l'ANJ à partir du 01/01/2020.
- Le « **Compte de jeu** » réfère suivant le contexte de ce document au « Compte de jeu PMU en ligne » ou au « Compte de jeu dans le réseau des points de ventes », sauf spécifié autrement.

Le PMU propose des jeux, des concours, des opérations promotionnelles, des tirages au sort, ci-après « Animations ».

L'ARJEL est aussi susceptible de traiter vos données personnelles pour exercer les missions définies par la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, ci-après « Loi d'ouverture », notamment en matière de lutte contre le jeu excessif, comme décrit ici :

<http://www.arjel.fr/-Donnees-personnelles-.html>

Comment vos données sont-elles collectées ?

Selon l'utilisation des services que le PMU propose, nous collectons des données personnelles.

La collecte peut-être :

- **Directe**, c'est-à-dire avec des informations que vous fournissez, comme par exemple lorsque vous remplissez le formulaire d'ouverture de compte de jeu PMU / myPMU, lorsque vous approvisionnez ou pariez avec votre compte de jeu PMU / myPMU, lorsque vous contactez notre service client ;
- **Indirecte**, c'est-à-dire grâce à des éléments techniques comme les cookies, via des partenaires, ou par une tierce personne communiquant vos données.

Pourquoi vos données sont-elles utilisées ?

Ci-après vous trouverez une description des traitements que nous faisons de vos données.

Les Conditions Générales du Compte sont celles du **Compte de jeu en ligne** (sur internet ou téléphone mobile) ou du **Compte de jeu MyPMU** (paris hippiques en point de vente, sur hippodrome, par téléphone ou par SMS).

1. Ouverture de votre Compte de jeu

Les traitements réalisés dans ce cadre sont nécessaires au fonctionnement de votre compte, et, pour le jeu en ligne, encadrés par la Loi d'Ouverture.

Nous collectons vos données sur les formulaires d'ouverture des Compte de jeu. Sur ces formulaires, les informations obligatoires sont renseignées par des « * ». Conformément à la Loi d'Ouverture, certaines informations fournies ne seront plus modifiables, comme par exemple la date et le lieu de naissance. Il vous appartient de vérifier ces informations préalablement à la validation de l'ouverture de votre compte de jeu.

Nous sommes tenus, en vertu de la Loi d'Ouverture, de vérifier votre identité, votre présence effective à l'adresse postale que vous avez indiquée, vos coordonnées bancaires et votre majorité via des justificatifs adéquats que vous nous transmettez. Une discordance entre les données personnelles renseignées et les justificatifs fournis peut entraîner la fermeture de votre compte de jeu. Vous trouverez les détails nécessaires dans les Conditions Générales du Compte.

Nous proposons également des possibilités d'ouvrir son Compte de jeu en point de vente avec l'aide d'un représentant du PMU.

Votre numéro de téléphone mobile est nécessaire dans le cadre du service optionnel de prise de paris par téléphone et/ou par SMS afin de vous permettre d'accéder au service.

2. Gestion de votre Compte de jeu

Nous vous proposons un large éventail de fonctionnalités via votre Compte de jeu. Dans le cadre de l'utilisation du Compte de jeu, et pour respecter nos obligations détaillées dans les Conditions Générales du Compte de jeu, nous traitons, entre autre : vos données d'identification, vos jeux, paris et parties de poker, vos gains, vos transactions financières, et les mouvements vers la partie Poker. Les historiques des mains et des parties sont disponibles uniquement dans le logiciel poker.

Vos données personnelles sont accessibles via votre Compte de jeu. Nous vous demandons de tenir à jour vos données directement dans l'espace dédié sur votre compte de jeu ou en contactant notre service client.

Conformément à la Loi d'Ouverture, certaines demandes de modifications que vous pourriez formuler, comme un changement d'adresse postale ou de BIC IBAN, doivent être vérifiées par le PMU. Vous pouvez transmettre les justificatifs demandés par voie électronique ou directement via votre compte de jeu dans la rubrique dédiée. Une absence de justificatif ou des éléments discordants peuvent entraîner la fermeture de votre compte de jeu.

Votre Compte de jeu est sécurisé et vous est strictement personnel. Votre code d'accès et votre date de naissance sont une partie des éléments qui vous servent à vous connecter sur votre Compte de jeu. Pour votre sécurité, nous vous demandons de ne jamais fournir les éléments d'identification à un tiers.

Vous avez la possibilité de fermer votre Compte de jeu dans les conditions prévues par la Loi d'Ouverture du marché pour le compte de jeu en ligne, et aux conditions prévues dans le règlement pour le Compte de jeu MyPMU.

Dans le cadre de notre obligation légale, nous fournissons une copie des transactions des Comptes de jeu à l'Autorité.

3. Transactions financières

a. BIC IBAN et virements

La réglementation nous oblige à collecter cette donnée et son justificatif.

Les coordonnées bancaires que vous nous transmettez sont utilisées à votre seule initiative pour réaliser des approvisionnements sur votre Compte de jeu. Vos coordonnées bancaires sont nécessaires pour retirer vos gains de votre Compte de jeu vers votre compte bancaire.

La Loi d'Ouverture détaille le fonctionnement du seuil de retrait automatiques de votre Compte de jeu à destination de votre compte bancaire en fonction. Il vous revient de fixer, et éventuellement modifier, ce seuil ainsi que les autres montants de « jeu responsable ». Lorsque le seuil de retrait automatique est atteint, un virement est déclenché automatiquement à destination du compte bancaire que vous avez indiqué.

b. Autres moyens d'approvisionnement

Vous avez la possibilité d'approvisionner votre Compte de jeu en utilisant les moyens de paiements que vous souhaitez parmi la liste de ceux que nous proposons sur nos sites de jeu : carte bancaire, cartes prépayées, portefeuilles en ligne ... et ce conformément aux Conditions Générales du compte. Des maximums par transaction et par période de temps sont appliqués. Pour plus de détails sur ces montants ainsi que sur les délais de crédit, merci de vous référer aux Conditions Générales de fonctionnement du Compte. Nous vous recommandons également de vérifier les plafonds liées à votre compte bancaire.

Les moyens de paiements que nous acceptons, ainsi que les conditions, sont précisés sur les pages internet concernées.

Nous mettons en œuvre des actions de prévention de la fraude et des impayés.

c. Fonctionnalité d'enregistrement des numéros des cartes bancaires

Nous proposons un service optionnel et sécurisé d'enregistrement en ligne de votre numéro de carte bancaire via notre prestataire de services de paiement, afin de ne pas avoir saisir le numéro de votre carte bancaire à chaque approvisionnement de votre Compte de jeu. Vous êtes libre de l'utiliser, et vous pouvez supprimer à tout moment les numéros que vous avez enregistrés.

Les cartes bancaires que vous avez choisi d'enregistrer sont utilisées exclusivement à votre demande dans le cadre de l'approvisionnement de votre Compte de jeu.

Les informations sont gérées par notre prestataire de services de paiement. Ce prestataire est certifié **PCI DSS**, norme de sécurité « **Payment Card Industry Data Security Standards** », permettant de s'assurer de la confidentialité, de l'intégrité et de la fiabilité des transactions et des données des cartes bancaires.

d. Paiement des gains dans les points de vente PMU

A partir d'un montant que nous portons à votre connaissance, nous sommes dans l'obligation de vous verser le montant de vos gains par chèque, après présentation d'un justificatif d'identité. En dessous de ce montant, vous pouvez choisir de demander le paiement par espèces ou par chèque dans un point de vente PMU.

De même, pour toute transaction dont le montant dépasse un seuil imposé par le Code Monétaire et Financier, nous sommes dans l'obligation de vous demander et de conserver une copie d'un justificatif d'identité.

Conformément au Règlement du Pari Mutuel Urbain et sur les hippodromes, nous offrons, dans les points de vente PMU et sur hippodrome connecté, la possibilité de vous faire payer par chèque les gains des jeux hippiques réalisés sans utiliser de compte de jeu. Pour nous permettre de vous envoyer votre chèque de gain, le partenaire du point de vente PMU vous demande le récépissé gagnant, et enregistre votre identité dans le système PMU. Une copie de votre justificatif d'identité et l'adresse d'envoi du chèque sont également nécessaires. Votre consentement est demandé pour nous permettre une utilisation promotionnelle de vos données.

e. Recouvrement des impayés

Nous mettons en œuvre un certain nombre d'actions pour notre intérêt légitime de recouvrement des impayés. Ces actions sont réalisées à la fois en interne et par nos sous-traitants.

4. Echanges avec le Service Client

Notre service client est à votre disposition pour répondre à vos questions. Si cela est nécessaire pour traiter votre demande, le service client accédera aux données de votre compte de jeu PMU. Si vous n'avez pas de Compte de jeu PMU, notre service client vous demandera vos informations personnelles (nom, prénom, numéro de téléphone, email ...) afin de pouvoir gérer votre demande et vous recontacter si nécessaire. Vous pouvez refuser de fournir ces informations, cependant certaines de vos demandes les nécessitant ne pourront être alors traitées.

Vos échanges écrits et/ou téléphoniques sont enregistrés afin de vous identifier, vous renseigner, résoudre les éventuels problèmes, vous recontacter si besoin, et améliorer notre qualité de service. Vous avez la possibilité de vous opposer à l'enregistrement des échanges téléphoniques en l'indiquant au téléconseiller au début de l'appel.

Nous réalisons des statistiques pour identifier les motifs de contact et améliorer nos services.

5. Allo Pari

Dans le cadre des paris par téléphone, les appels reçus et émis à votre demande sont enregistrés conformément à nos conditions générales d'utilisation de ce service. Les enregistrements permettent de traiter les éventuelles réclamations liées à l'enregistrement des paris dictés par téléphone. Vous pouvez demander à écouter l'enregistrement. Les enregistrements sont également utilisés dans le cadre du suivi qualité et de la formation des collaborateurs.

6. Communauté PMU

Vous pouvez consulter le service d'aide et d'entraide en ligne.

Si vous souhaitez échanger avec d'autres membres de la communauté, vous devez vous inscrire, et accepter les conditions d'utilisation du service. Les échanges font l'objet d'un traitement, afin de modérer certains propos, et d'une analyse afin d'améliorer et promouvoir le service et le PMU.

Vous avez la possibilité de lier votre compte « communauté PMU » à votre Compte de jeu afin de ne pas avoir à remplir le formulaire. Pour cela, nous vous demandons votre numéro de client.

7. Parrainage

Votre Compte de jeu vous permet, si vous le souhaitez, de parrainer d'autres personnes.

Nous effectuons alors une communication en votre nom auprès de votre filleul pour lui proposer d'ouvrir un Compte de jeu. Nous n'enverrons pas d'autre communication à votre filleul dans le cadre du parrainage que vous avez effectué.

8. Prospection par voie électronique

Nous travaillons avec des partenaires « emailing » pour notre intérêt légitime de recruter de nouveaux clients. Nos partenaires acceptent une charte de bonne pratique sur les données personnelles, incluant entre autre le respect du consentement, dit « optin », et en informant dans chacun des emails envoyé, l'origine de la collecte des données. Vous pouvez vous désinscrire sur chacune de ces communications.

Nous collectons également des données personnelles lors d'animations, et communiquons avec les personnes ayant donné leur consentement.

9. Réseaux sociaux

Le PMU utilise les réseaux sociaux pour notre intérêt légitime d'informer et échanger avec les personnes s'y étant inscrites. Nous lisons les commentaires afin d'identifier et résoudre les éventuels problèmes remontés.

10. Animations

Ces Animations sont : soit proposées à tous, soit réservées à certains clients en fonction de notre intérêt légitime de promouvoir nos produits. Les personnes destinataires de ces Animations peuvent être sélectionnées en fonction de leurs habitudes de jeu.

Le PMU traite vos données personnelles pour gérer ces Animations. Ces traitements sont entre autre : le suivi de votre inscription, votre participation, les communications, la détermination des gagnants, et l'envoi des lots, le tout conformément aux règlements des Animations proposées.

Nous vous recommandons de vous référer au règlement de chacune de ces Animations pour plus de détails.

11. Communications commerciales

Si vous avez donné votre consentement, vous pourrez recevoir des communications commerciales, de type newsletter, offres promotionnelles, enquêtes de satisfaction, ou informations concernant votre Compte de jeu. Nous communiquons avec vous par différents moyens : email, sms et courrier ... Vous pouvez vous désinscrire de ces communications à tout moment.

Les messages que nous vous enverrons pourront être adaptés à vos préférences, habitudes et montants joués ou gagnés, pour notre intérêt légitime de promouvoir nos produits. Nous pourrions également vous envoyer des messages sur des sujets similaires que nous aimerions vous faire découvrir. Enfin, vous êtes susceptible de recevoir des enquêtes et questionnaire de satisfaction.

Nous traçons les ouvertures et les clics dans les emails pour notre intérêt légitime de proposer des messages pertinents et d'améliorer nos communications.

Nous portons à votre attention le fait que certaines communications dites « administratives » seront envoyées malgré l'absence de consentement, comme celles destinées à respecter nos obligations légales concernant la validation de votre Compte de jeu, y compris le détail de l'offre de bienvenue (*) ou du programme de fidélité, celles concernant la fermeture du Compte de jeu, ou des messages de maintenance. Certaines de ces communications sont détaillées dans la Loi d'Ouverture.

(*) Le PMU considère que vous avez un bénéfice plus important à recevoir ces messages malgré votre absence de consentement sur les communications.

12. Jeu responsable

Le PMU respecte ses obligations en la matière, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour que le jeu reste un plaisir. Lorsque vous ouvrez un Compte de jeu, nous vérifions que vous ne vous êtes pas auto-exclu dans nos systèmes ou inscrit sur le fichier des interdits de jeu du ministère de l'intérieur. Nous mettons en œuvre des actions d'identification de jeu excessif ou pathologique.

Nous effectuons régulièrement des croisements entre vos données personnelles du compte de jeu PMU et la liste des interdits volontaire de jeux. Une inscription de votre part dans cette liste entraîne la fermeture du compte de jeu PMU.

Il vous appartient, conformément à la Loi d'Ouverture, de renseigner les limites de jeu que vous souhaitez vous imposer sur votre Compte de jeu. Vous avez la possibilité de suspendre temporairement vos activités, ou de fermer votre Compte de jeu.

13. Liste d'exclusion

Il peut arriver que certains propos, attitudes ou actions dépassent ce que nous pouvons accepter. Pour nous prémunir de ce type de comportement nous mettons en œuvre dans notre intérêt légitime, une « liste d'exclusion », basée sur des critères objectifs et non discriminants. Les personnes que nous inscrivons légitimement sur cette liste se verront refuser l'accès au service voulu pendant une durée déterminée, proportionnelle à la gravité constatée.

14. Lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme

Le PMU a des obligations légales en matière de lutte contre la fraude le blanchiment et le financement du terrorisme.

Nous mettons en œuvre des moyens techniques et humains afin de sécuriser l'accès aux comptes de jeu de nos clients et l'usage des moyens de paiements. Nous vérifions l'identité des joueurs dans le respect des dispositions légales et réglementaires, afin de garantir une utilisation légitime des produits et services PMU.

Nous sommes amenés à recevoir des demandes des autorités. Par exemple, avis à tiers détenteur, réquisitions.

Les données nous permettent de prendre toute mesure adéquate et légitime dans le cadre de la gestion du risque financier du PMU et de la lutte contre la fraude, en particulier dans les paris sportifs et le poker.

Concernant particulièrement les paris sportifs, le PMU a la possibilité de moduler le montant maximal d'enjeu par pari et/ou par parieur, en analysant notamment les critères suivants, constatés de manière cumulative ou successive dans le temps :

- Recherche systématique de cotes anormalement élevées ;
- Concentration de paris sur une période de temps courte sur une même compétition ;
- Suspicion de blanchiment ;
- Lien avec un (des) autre(s) compte(s) dont les enjeux de son (leur) titulaire(s) sont déjà limités ;
- Comportement de jeu anormal excédant les limites de jeu raisonnable ;
- Suspicion de délit d'initié ;

- Suspicion d'utilisation de robot ou de logiciel de trading.

La limite appliquée au montant des mises d'un parieur est affichée dans le bloc intitulé « Mes paris » ; elle est réévaluée trimestriellement afin d'examiner, au vu des critères susmentionnés, si la limitation maximale d'enjeux doit être augmentée, maintenue ou réduite.

15. Gestion des points de vente

Nous collectons des informations personnelles dans le respect nos obligations afin de constituer et de suivre les dossiers d'ouverture des points de vente.

Lorsqu'un dossier est accepté, ces informations sont utilisées dans le cadre du suivi de la relation commerciale et financière.

Nous mettons à disposition un service téléphonique de support au réseau commercial, dans le cadre duquel vos appels sont enregistrés, pour le support, le suivi des demandes et l'amélioration de la qualité de service. Vous pouvez vous opposer à l'enregistrement en l'indiquant lors de la conversation.

16. Majorité, protection des personnes et des biens

Nous mettons en œuvre des moyens d'enregistrement vidéo pour notre intérêt légitime de protéger les personnes et les biens. Ces moyens sont mis en œuvre dans les différents sites PMU dont nous avons la responsabilité. Un affichage informant du dispositif est présent sur chacun des sites. Les points de ventes Partenaires PMU ne sont pas sous la responsabilité du PMU.

Les jeux d'argent sont interdits aux mineurs. Les Partenaires PMU peuvent exiger du client qu'il établisse une preuve de sa majorité.

17. Cookies

Lors de votre première visite sur nos sites, nous vous informons via un bandeau de la dépose et de la lecture de cookies. Nous collectons vos données de navigation dans notre intérêt légitime de comprendre l'utilisation des services, sites et applications que nous proposons. Nous réalisons des statistiques sur ces données afin de comprendre vos attentes, vos préférences et nous aider à adapter nos supports.

Nous collectons des cookies de façon indirecte par nos partenaires, lorsque vous utilisez un moteur de recherche, un réseau social ou cliquez sur les bannières et publicités PMU. Nous affichons des bannières et encarts publicitaires sur les sites internet partenaires en fonction de votre comportement de navigation sur les supports PMU. Nous analysons leur efficacité et leur pertinence, afin de sélectionner les sites partenaires, publicités et offres les plus adéquates.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces publicités sont liées à la consultation des sites internet PMU, tracée via les cookies, et ne peut pas tenir compte de l'âge ou de la potentielle interdiction de jeu des visiteurs. Les sites internet PMU étant accessibles sans restriction, le PMU ne peut aucunement être tenu responsable des désagréments causés par l'affichage de ces publicités.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de vos données de navigation, voir la rubrique « cookies » disponible sur notre site internet.

18. Etudes et statistiques

a. Statistiques légales

Lorsque vous utilisez votre Compte de jeu, nous collectons les données générées par vos actions, entre autre : approvisionnements, jeux, gains et retraits.

Ces données servent à répondre à nos obligations de suivi, précisés entre autre par la Loi d'Ouverture.

b. Statistiques marketing et commerciales

Vos données sont également utilisées pour notre intérêt légitime à suivre les résultats financiers, comprendre l'usage que vous faites de notre offre, mesurer l'efficacité de nos actions commerciales, et de réaliser des groupes de parieurs en fonction de la similitude de leurs usages. En fonction de ces données, nous pouvons adapter et personnaliser nos offres et communications commerciales.

Ces données nous servent également à prédire les comportements parieurs dans la mesure du possible, afin de vous envoyer des messages adaptés. Ces statistiques ont pour finalité d'établir des regroupements de joueurs afin d'adresser les offres qui nous semblent les plus adaptées. **Ces regroupements n'entraînent aucune exclusion de droits ou de services.** Une des conséquences de ce traitement est l'envoi de communications avec des messages et montants personnalisés.

Est-ce que nous utilisons vos données pour personnaliser les services que nous proposons ?

Nous analysons votre utilisation des produits et services PMU afin de vous envoyer des offres au contenu personnalisé et d'adapter notre relation commerciale. Cela signifie que nous collectons des données à caractère personnel vous concernant dans le cadre des finalités listées ci-dessus. Nous centralisons ces données puis les analysons pour évaluer et prédire vos préférences personnelles et/ou centres d'intérêts.

Sauf obligation légale, l'analyse de votre profil n'entraîne aucune décision automatisée.

Quelles sont les durées de conservation de vos données ?

Vous trouverez, ci-après, les principales durées de conservation de vos données :

Donnée	Durée de conservation
Données des clients en compte	Six (6) ans à compter de la date de la fermeture de votre dernier Compte de jeu
Données des paiements dans le réseau	Six (6) ans après la demande de paiement
Données des prospects et des jeux concours	Deux (2) ans après votre dernier contact
Données du parrainage	Soixante (60) jours après la collecte
Membres de la communauté PMU	Cinq cent (500) jours après votre dernière connexion
Cookies commerciaux	Treize (13) mois de durée maximale de validité
Portefeuille de carte bancaire	Jusqu'à la date d'expiration de la carte, ou à la fermeture du compte de jeu
Communications téléphoniques avec le service client	Six (6) mois après la date de l'échange.
Images de vidéosurveillance	Trente (30) jours après l'enregistrement
Données des partenaires des Points de vente	Six (6) ans après la fin du contrat

Des communications commerciales peuvent être envoyées jusqu'à un (1) ans après la fermeture du Compte de jeu.

A l'issue de chacune de ces durées, le PMU rend vos données personnelles anonymes ou les détruit, sauf en cas de litige ou d'une demande spécifique d'une autorité.

Nous portons à votre connaissance le fait que nous avons l'obligation légale de conserver vos données personnelles liées à votre (vos) Compte de jeu pendant 6 ans. Par conséquent, nous ne pouvons répondre positivement à vos éventuelles demandes de suppression / oubli de vos informations personnelles concernant votre Compte de jeu ou vos demandes de paiements dans le réseau.

Quels sont les moyens utilisés pour protéger vos données ?

Afin de protéger vos données à caractère personnel contre la perte, la divulgation, l'utilisation inappropriée, l'accès et la modification non autorisés, le PMU met en place les mesures de sécurité appropriées. Ces mesures peuvent être de nature physique, technique ou/et organisationnelle ; comme par exemple :

- **mesure physique** : locaux sécurisés, contrôle d'accès ...
- **mesure informatique** : utilisation de réseaux dédiés, chiffrement des données, logiciels de contrôle d'accès informatique, sauvegardes ...
- **mesure organisationnelle** : équipe de sécurité dédiée, contrôle des droits d'accès, renouvellement périodique des mots de passe, audits indépendants ...

Si malgré toute l'attention que nous portons à ce dispositif vous constatez des opérations suspectes concernant vos données personnelles, nous vous demandons de contacter sans délai le service client PMU.

Avec qui vos données sont-elles partagées ?

Les salariés habilités du PMU et les sous-traitants habilités et sous contrat sont seuls autorisés à avoir accès à vos données.

Nous nous assurons que nos sous-traitants respectent le RGPD et les règles que nous leur imposons contractuellement en matière de sécurité des données.

Nous partageons une partie de vos données personnelles avec les catégories de personnes suivantes :

- A la demande d'autorités publiques, comme l'Autorité ;
- Avec nos sous-traitants dans le cadre de l'exécution des missions que nous leur confions ;
- Avec nos partenaires si vous avez donné votre consentement.

Les sous-traitants peuvent être situés hors de l'Union Européenne. Dans cette hypothèse nous veillons à ce que les transferts soient encadrés par des garanties juridiques adéquates. Nous imposons à nos sous-traitants des contraintes de sécurité de confidentialité et de traitement requises.

Quels sont vos droits ?

Votre Compte de jeu vous permet de consulter vos données personnelles et les modifier, ou pour certaines de les supprimer. Vous pouvez également limiter ou restreindre leur traitement et demander la portabilité, dans le respect des règles en vigueur.

Vous pouvez vous opposer à la réception des messages commerciaux de la part du PMU. Pour cela, vous pouvez à tout moment cliquer sur le lien de désinscription présent dans chacun de nos emails commerciaux, ou répondre STOP à nos SMS. En cas de problème, dysfonctionnement ou question, vous pouvez contacter notre service client.

Pour exercer l'un de vos droits, vous pouvez contacter notre service client sur l'URL suivante : <https://info.pmu.fr/contact>

Ou nous écrire :

Service Client PMU
TSA 61 501
75734 Paris CEDEX 15

Ou nous envoyer un courriel :

dpo@pmu.fr

Lorsque vous nous contactez au sujet de vos données personnelles, nous vous répondrons dans un délai d'un mois (30 jours) maximum. Si votre demande est complexe, nos délais de réponse peuvent être allongés de 2 mois (60 jours) supplémentaires conformément au RGPD. Nous pourrions avoir à vous demander un justificatif de votre identité pour répondre à votre demande.

Auprès de qui pouvez-vous faire une réclamation ?

Vous avez la possibilité de vous adresser à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) chargée en France de la protection des données personnelles.

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>